

Stage de chant : Hildegarde de Bingen

Du mercredi 8 au dimanche 12 mai 2019 à Moissac - Intervenant : Marcel PERES

Hildegarde de Bingen (1098 – 1179), docteur de l'Église depuis octobre 2012, personnage mythique dont la musique, les écrits et les visions occupent une place croissante dans l'imaginaire collectif.

Sainte, visionnaire, guérisseuse, compositeur, tout semble avoir été dit à propos d'Hildegarde de Bingen, pourtant beaucoup reste encore à découvrir sur cette femme, ses écrits et sa musique. De plus, le 7 octobre 2012 elle fut proclamée Docteur de l'Église, ce qui change profondément l'approche que l'on pourrait avoir de son œuvre. Auparavant, elle apparaissait comme un personnage un peu bizarre, d'autant plus que sa musique et ses écrits sur la médecine avaient suscité un vif intérêt dans les milieux inscrits dans la mouvance « New Age ». Aujourd'hui la situation est bien différente, car sa vie, ses connaissances et...sa musique révèlent un enseignement fondamental dans la connaissance de ce que l'Église peut transmettre.

Ainsi Hildegarde, 35ème docteur de l'Église, 4ème femme à être élevée à cette distinction, après Catherine de Sienne, Thérèse d'Avila et Thérèse de Lisieux, est également le premier compositeur dont la musique est officiellement reconnue comme portant un enseignement majeur.

Là réside tout le merveilleux de cette histoire. Il aura fallu attendre neuf siècles pour que Hildegarde révèle toute la puissance de son enseignement. Cette femme du XIIe siècle a quelque chose de très important à transmettre au monde d'aujourd'hui.

Cette session est ouverte à tous ceux qui veulent découvrir ou approfondir la musique d'Hildegarde, notamment dans sa dimension liturgique. Ces chants résonnent dans leur plénitude lorsqu'ils sont chantés par des femmes. Cette session **s'adresse plus particulièrement aux femmes**, elle peut-être suivie par des hommes qui souhaitent connaître ce répertoire, cependant, ils ne devraient pas participer au concert de fin de stage.

Frais d'inscription :

L'adhésion annuelle à l'Association Organum (tarif 30€) est obligatoire pour participer aux stages.

Frais pédagogiques :

Stage de chant Hildegarde de Bingen : 140€

Pour toute inscription, un chèque ou le règlement via le site internet de 90€ à l'ordre de l'association Organum est demandé aux participants (adhésion 30€ + 60€ d'arrhes pour le stage) – L'adhésion et les arrhes sont non remboursables. Le solde sera dû avant le début du stage.

Chèques vacances ANCV acceptés (sauf pour le règlement de l'adhésion à l'association).

Hébergement :

Les stagiaires réservent directement leur hébergement. Liste d'hôtels et autres possibilités d'hébergement sur demande à l'association Organum ou auprès de l'office de tourisme de Moissac au 05 32 09 69 36 <https://www.tourisme-moissac-terresdesconfluences.fr/fr>



Stage Hildegarde de Bingen - Du mercredi 8 au dimanche 12 mai 2019

Nom, Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tel fixe :Tel portable :

Courriel :Profession :

Règlement :

Chèque de 90€ (adhésion 30€ + 60€ d'arrhes pour le stage) à l'ordre de l'association Organum à envoyer accompagné de ce coupon, du bulletin d'adhésion 2019 et d'un bref Curriculum vitae musical à l'adresse suivante : **Association Organum - 12 boulevard Lakanal - BP 50019 - F 82 201 MOISSAC Cedex 01** ou règlement [via le site internet \(paiement sécurisé\)](#).

Autorisation d'exploitation de photos et vidéos

J'autorise / je n'autorise pas* l'association Organum à utiliser des photos et vidéos prises lors des stages et/ou des concerts où j'apparais. Ces photos et vidéos peuvent-être utilisées pour illustrer différents supports de communication de l'association Organum (site internet, réseaux sociaux, dépliants papiers, affiches), ainsi que des reportages sur les activités de l'association.

* rayer la mention inutile

Signature